

Nogaro – Année « charnière » pour Ancore

L'Association nogarolienne pour la conservation et la restauration de l'église



Nogaro – Année « charnière » pour Ancore

Lundi 29 janvier, Ancore tient son assemblée générale en présence de Vincent Gouanelle, conseiller départemental et de Maryse Martinot, adjointe au maire. Jean-Étienne Meillan, président, donne lecture de son rapport moral.

D'où il résulte que 2017 a été une année « charnière », car les dossiers de restauration du portail nord et des arcatures du cloître, présentés depuis des années, vont déboucher, en 2018, sur les travaux demandés.

S'agissant du portail nord, la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) a fait établir une étude complémentaire que le Laboratoire de recherche des monuments historiques a analysé et sur laquelle il a émis des remarques. Pour ce qui est des arcades du cloître, il s'agit de traiter les remontées d'humidité, notamment en détarrant le pied des colonnes. Mais le Service régional d'archéologie souhaite que des fouilles préventives soient effectuées au pied des colonnes.

La complexité des travaux a donc été augmentée, ce qui entraîne une augmentation de leur coût. De plus, les produits de nettoyage ne doivent pas être nocifs pour l'environnement. En outre, Ancore a demandé que soient ajoutés au dossier la restauration de l'arc d'entrée de l'absidiole nord (chapelle de la Vierge), le ravalement des élévations situées de part et d'autre du chœur et la mise en peinture des portes nord et ouest. Pour ces dernières, une peinture d'époque devra être recomposée.

L'action d'Ancore s'est aussi manifestée :

- dans la réfection de la peinture du plafond de la sacristie sud, abîmé par l'humidité,
- le remplacement des vitres cassées du cloître et la pose de grillages de protection.
- Ces travaux ont été réalisés par les services de la commune.

Autres réalisations en 2017

Une convention de vente du nouveau livret d'accueil de l'église, entièrement refondu, a été conclue avec l'office de tourisme. On peut aussi le trouver chez certains commerçants.

Des inscriptions en dessous des 4 tableaux restaurés ont été posées et des tapis installés dans le chœur et l'absidiole sud. Dans le chœur, le tapis cache une surface de béton, qui sera, ou non, refaite en carrelage.

Le loto avec bingo - au mois de mai - a été un succès. En revanche, le concert du 15 septembre de l'ensemble vocal Excelsis n'a pas attiré beaucoup de monde. Malgré cela, l'association continuera à organiser des concerts haut de gamme.

Des visites guidées de l'église, effectuées bénévolement lors des Journées européennes du patrimoine ont séduit une cinquantaine de visiteurs. Avec lesquels des échanges fructueux ont été effectués.

Comme le thème de ces Journées était « Jeunesse et patrimoine », le président a rencontré les enseignantes de l'école élémentaire de Nogaro. Pour leur proposer que les enfants du CM1 et du CM2 fassent des recherches sur l'histoire de l'église. Les enseignantes ont accepté avec enthousiasme et le travail est en cours.

Projets pour 2018

Les manifestations habituelles auront lieu aussi cette année :

- le concert d'ouverture des Journées européennes du patrimoine,
- les visites guidées les 15 et 16 septembre.

Des projets d'embellissement de l'église verront le jour. De plus, Ancore fera des démarches pour obtenir la défiscalisation des dons à son profit. Et l'association étudiera la possibilité de créer une ambiance musicale pendant les visites et certaines autres occasions.

Finances

Le partage avec la commune du financement des travaux du portail nord et des arcades du cloître sera discuté avec la municipalité.

S'agissant des comptes, ils accusent des dépenses pour 6 552,19 euros et des recettes pour 13 516,74, (dont 3 322 euros venant des cotisations des 170 adhérents fidèles et 3931 du loto), soit un excédent de 6 964,55 euros. Les faibles dépenses s'expliquent parce que depuis 2015, l'association n'a pas eu les autorisations pour engager des dépenses. Elle n'a donc financé que de petits travaux, comme les inscriptions pour les tableaux.

Les réserves cumulées d'Ancore s'établissent à 125 385,55 euros. On se souvient que la majeure partie de cette somme provient d'un legs de Jean-Baptiste Lousteau. Elle permettra à l'association de participer aux travaux prévus.



Maryse Martinot et Jean-Etienne Meillan



Michel Mallet trésorier), Simone Saint-Joan (trésorière adjointe) et Bruno Volpato



L'abbé Alexis Bankolé (curé de la paroisse), Maryse Martinot et Jean-Etienne Meillan



Le portail nord de l'église Saint-Nicolas; les doubles colonnes de chaque côté soutenaient un auvent



Les arcades du cloître



Le chœur, son carrelage et son tapis